

République Française - Département de l'Aveyron
CONSEIL MUNICIPAL DE CONQUES-EN-ROUERGUE
PROCES-VERBAL ET COMPTE RENDU

Séance du lundi 4 août 2025 – 20 h 30

L'an deux mille vingt-cinq,

Et le lundi quatre août,

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué par le Maire, Monsieur Davy LAGRANGE, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, à la Mairie siège de Conques-en-Rouergue, située 2 place de la mairie, commune déléguée de Saint-Cyprien-sur-Dourdou.

Présents (17) : Benoit ANTERRIEUX, Agnès BONNEFONT, Michel CABROL, Jean-Luc CALMELS, Aurélie CARLES, Annie CARRIER, Michaël CERLES, Jean-Marie DANGLES, Jean-Claude DELAGNES, Serge FABRE, Bernard LEFEBVRE, Annie LAMPLE, Fabienne LAVILLE, Davy LAGRANGE, Josette LALA, Eugénie MANHARIC, Aline SOLIGNAC.

Pouvoirs (3) : Bertrand CAYZAC à Josette LALA, Michèle BUESSINGER à Davy LAGRANGE, Marie-Noëlle PINQUIE-DOUMBOUYA à Annie CARRIER.

Absents (3) : Maryline LAQUERBE, Christophe IZARD. Angélique BONY-VIARGUES,

Secrétaire de séance : Jean-Luc CALMELS

Date de convocation et d'affichage : mercredi 30 juillet 2025

Monsieur le maire constate que le quorum est atteint.

Validation du compte rendu du conseil municipal du 24 juin 2025 sans remarque.

Délibération N° 04082025-1

OBJET : Délibération du conseil municipal en vue de l'élection du maire délégué de Saint-Cyprien-sur-Dourdou.

Considérant la démission de Mme Aline SOLIGNAC, acceptée par Mme la Préfète en date du 23 juillet 2025 ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 20

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

A obtenu :

– M Jean-Marie DANGLES : dix-huit voix (*en lettre*)

Délibération N° 04082025-2

OBJET : Délibération du conseil municipal en vue de l'élection du premier adjoint.

Considérant la démission de M Jean-Marie DANGLES suite à son élection en tant que maire délégué de saint-Cyprien ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 20

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

A obtenu :

– M Jean-Luc CALMELS : dix-sept voix (*en lettre*)

Délibération N° 04082025-3

OBJET : Attribution des marchés de travaux : Réfection des toitures de l'abbatiale -Phase 2 à 4.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de suivre les avis de la commission et donc d'attribuer les marchés conformément aux propositions énoncées dans le tableau ci-dessous.

Offres retenues			
Numéro et nom du lot	Nom de l'entreprise	Montant HT	Estimation de la maîtrise d'œuvre HT
Lot 1- Maçonnerie / Pierre de taille / Echafaudage.	SAS VERMOREL	550 210.44€	565 925.44€
	+ variante	156 425.61€	157 561.25€
Lot 2 – Charpente Bois	EMILIEN VIGUIER CHARPENTE	126 111.50€	151 498.44€
Lot 3 – Couverture	SAS PAUL BARRIAC	429 794.43€	434 449.95€
Lot 4 – Fourniture de Lauze	Entreprise FABIE DANIEL	82 682.50€	83 298.92€
Lot 5 – Archéologie préventive	Entreprise ATELIER D'ARCHEOLOGIE ALPINE	72 640€	65 331.05€
TOTAL		1 417 864.48€	1 458 065.17€

Délibération N° 04082025-4

**OBJET : Projet de rénovation des couvertures de l'abbatiale Sainte-Foy – Phase 2.
Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.**

Dépenses phase 2 en € HT		Subvention 2025 sollicitée en euros CPER en cours	
Travaux 2025-2026 : 450 978.54 €		Subvention Etat – DRAC (50%)	225 489.27 €
		Subvention région (30%)	135 293,57 €
		Subvention Département (20%)	90 195.70 €
TOTAL	450 978.54 €	TOTAL	450 978,54 €

M LEFEBVRE rappelle que la subvention de la Région avec le CPER devrait être à 40% au titre du CPER.

Délibération N° 04082025-5

OBJET : Projet de rénovation de l'orgue de Conques. Approbation du plan de financement.

Le plan de financement du projet pourrait être le suivant :

Montant du projet HT	338 373 €
Subvention de la fondation du patrimoine (50%)	169 187 €
Subvention Etat (DETR – 10%)	33 837€
Subvention Région (10 %).....	33 837 €
Subvention Département (20 %).....	67 675 €
Autofinancement (10%).....	33 837 €

Proposition de faire un emprunt par M. Bernard LEFEBVRE.

Délibération N° 04082025-6

OBJET : Convention avec la fondation du patrimoine concernant le projet de rénovation de l'orgue de Conques.

La convention est validée et fera l'objet d'une communication par la presse lors de la signature.

La séance est levée à 21h38 suite à l'épuisement de l'ordre du jour.

Le Maire
Davy LAGRANGE

Le secrétaire de séance
Jean-Luc CALMELS